

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 125 (2004)
Heft: 10

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vétérans SAR 2005

25 ou 40 ans de sociétariat, c'est déjà un joli bail. Aussi, la Société romande d'apiculture tient à honorer ces membres assidus et méritants

Les responsables des sections sont invités à remettre au soussigné pour le **20 octobre 2004** au plus tard la liste des vétérans SAR.

25 ans = entrée en 1980

40 ans = entrée en 1965

Indications indispensables : numéro matricule, année d'entrée à la SAR, nom, prénom, domicile.

Ne pas oublier d'éventuelles années de sociétariat dans une autre section. Une liste séparée pour chaque groupe **et écrire lisiblement (machine à écrire)** ainsi que l'adresse où je devrai expédier les distinctions.

Par égard pour ces anciens, je vous demande de respecter le délai du **20 octobre**, car les retardataires seront reportés à l'année prochaine. Une attention pour une telle fidélité à la SAR ne doit pas être oubliée par les responsables de section.

Je compte sur votre ponctualité. D'avance, je vous en remercie.

Le préposé aux vétérans : **Erwin Noirat**
Rue des Lilas 10
2854 Bassecourt
Tél. 032 426 83 44

Concours des ruchers 2004

Le concours de ruchers SAR 2004 a eu lieu dans la 5^e circonscription, Les Montagnes neuchâteloises, La Chaux-de-Fonds et environs, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, La Béroche et La Côte neuchâteloise. Deux sections ne sont pas représentées.

Neuf candidats au concours, sept en première catégorie et deux en deuxième catégorie.

Les visites se sont déroulées sur quatre jours. Les conditions météorologiques n'étaient guère favorables au début juin et nous ont empêché d'ouvrir les ruches ; en juillet, nous avons eu un peu d'amélioration. Tout au long de ces rendez-vous, nous avons constaté le sérieux et la bonne préparation des candidats, des ruchers très bien présentés, une conduite adaptée à la région, des aménagements soignés.

Certains sont de vrais petits bijoux. Que l'on doit se sentir bien en ces lieux !

Dans l'ensemble, la préparation a été bonne même si quelques rapports relèvent un manque ici ou là. Au cours des deux visites, toutes les exploitations ont été, en toute amitié, passées « au peigne fin ». Les candidats nous ont montré leur savoir-faire, leurs « trucs », leur respect des abeilles et le soin apporté aux produits de la ruche. A chaque rencontre, nous avons profité au maximum du temps imparti pour des discussions fructueuses et constructives.

Le jury dans son ensemble à apprécié tous ces contacts et l'accueil chaleureux des candidats.

Je tiens à féliciter et à remercier François Mojon, représentant de la circonscription et secrétaire du concours, qui a concocté un programme pour passer partout, sans perdre trop de temps, et qui est aussi le photographe de service. Merci aussi à Jean-Michel Genolet, délégué de l'A.D. Par son expérience, il a souvent le mot de la fin et ses propositions font l'unanimité.

Chers concurrents, nous vous félicitons tous encore une fois.

Nous vous considérons comme des références et vous souhaitons beaucoup de satisfactions dans votre engagement apicole et auprès de vos abeilles.

Pour le jury, le président : E. Noirat

5^e circonscription

Sections : Les Montagnes neuchâteloises, La Chaux-de-Fonds et environs, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, La Béroche et la Côte neuchâteloise

Palmarès 2004

Nom	Prénom	Catégorie	Nbre col	Points	Médaille
Vorpe	Jean-Paul	1	6	95	or
Maire	Pascal	1	6	93	or
Calame	Jean-Maurice	1	6	91	or
Junod	Alain	1	15	88	argent
Rerat	André	1	5	88	argent
Achini	Jean-François	1	10	87	argent
Dénervaud	Francis	1	9	81	argent
Robert	Sylvain	2	25	138	or
Gigon	Didier	2	75	136	or

*Le président
Erwin Noirat*

*Le délégué de l'A.D.
Jean-Michel Genolet*

*Le secrétaire
François Mojon*

Section Montagnes neuchâtelaises

Vorpe Jean-Paul, assureur retraité, 2610 Saint-Imier

Dès 1950, il collabore avec son père, puis exploite seul le rucher dès 1995.
6 colonies DB, altitude 1030 m, exposition sud-est.



Aux environs de La Chaux-de-Fonds, au lieu dit «La Joux-Perret», se trouve un endroit privilégié car les bruits de la civilisation sont presque inexistant. La forêt protège le rucher des vents du nord et de l'est.

Lors de notre première visite, les colonies sont belles, mais leur développement est quelque peu irrégulier. Le renouvellement des cadres et des cires gaufrées est bon. La récolte s'annonce favorable, le miel est dans les hausses; la plus forte l'a déjà remplie. Malheureusement, un essaim en est parti... peut-être faute de place? Les annotations concernant le suivi des ruches et la comptabilité sont impeccables. A notre deuxième passage, nous pouvons confirmer que dans ce lieu règnent l'ordre et la propreté jusque dans les moindres détails. Du rucher au local d'extraction, tout est ripoliné. L'extraction a eu lieu et une partie de la récolte est en pots. Les deux essaims mis en ruche sont bien gérés. Avec la race carnolienne, nous lui conseillons de revoir quelque peu sa conduite du rucher.

Bravo à cet apiculteur qui a l'humilité de déclarer sa reconnaissance d'avoir été à l'école de son père et de nous présenter un rucher tout à l'honneur de l'apiculture.

**Le jury lui accorde: 10 - 10 - 9 - 9 - 10 - 8 - 10 - 10 - 10 - 9 = 95 points.
Médaille d'or.**

Section Montagnes neuchâteloises

Maire Pascal, employé TRN, 2318 Brot-Plamboz

Apiculteur depuis 1996.

6 colonies DB, altitude 1030 m, exposition sud-est.



Installé depuis peu dans une ancienne ciblerie, un bel endroit surplombant la vallée de La Sagne où fleurissent en abondance pissenlits et fleurs d'ébâle, un magnifique rucher nous est présenté. Les alentours sont très bien aménagés. L'ancien bâtiment, qui ressemble plutôt à un carnotzet, lui sert d'entrepôt pour son matériel ; tout est impeccable.

Les colonies ont bien hiverné ; elles sont actuellement bien développées. La récolte a bien démarré. Tout l'administratif est au top. Les reines sont marquées et partiellement renouvelées par des reines de station. La visite des ruches se fait avec calme et précision.

Notre deuxième visite nous fait constater, avec satisfaction, que la récolte est très bonne. Les rayons sont renouvelés régulièrement. Les essaims mis en ruches font plaisir à voir. Peut encore légèrement s'améliorer dans la pratique apicole. Le laboratoire et le matériel d'extraction, qu'il partage avec son collègue apiculteur J.-M. Calame, sont propres et bien ordrés ; un matériel de bonne qualité.

**Le jury lui accorde : 9 - 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 8 = 93 points.
Médaille d'or.**



Section Montagnes neuchâteloises

Calame Jean-Maurice, mécanicien-électricien, 2316 Les Ponts-de-Martel

Apiculteur depuis 1994.

6 colonies DB, altitude 1050 m, exposition sud-est.



Le rucher est situé au fond de la vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel, à 4 kilomètres de son domicile. Au sud, une vaste réserve de plusieurs hectares où fleurissent le framboisier et la bruyère ; au nord, une forêt de sapins blancs qui, parfois, se montre généreuse.

Les colonies ont bien hiverné ; elles sont actuellement en pleine récolte. L'état et l'entretien des ruches, ainsi que la propreté, sont très bons. Les abeilles sont douces. Les reines proviennent de station ou de F1 et sont changées régulièrement. La visite des ruches pourrait se faire avec un peu plus de calme et de douceur. Les annotations sont bonnes, ainsi que la comptabilité. Les connaissances théoriques et pratiques le sont également.

Lors de notre deuxième passage, la situation a bien évolué ; plusieurs doubles hausses ont dû être posées ; la récolte est très bonne. Les essaims et nucléis sont prometteurs et bien gérés. Le laboratoire est petit, mais fonctionnel. Le matériel est impeccable et bien rangé.

**Le jury lui accorde : 9 - 10 - 8 - 9 - 10 - 9 - 9 - 10 - 9 - 8 = 91 points.
Médaille d'or.**

Section Val-de-Ruz

Junod Alain, informaticien, 2056 Dombresson

Apiculteur depuis 1986.

15 colonies DB, altitude 730 m, exposition sud-est.



Le rucher est situé en lisière de forêt. Au sud, la plaine où fleurissent les fruitiers et le colza ; au nord, la forêt aux essences variées, précieuses pour l'apiculture.

Il nous présente un beau rucher bien entretenu avec une peinture récente. Les colonies, dans l'ensemble, se sont bien développées. La récolte est prometteuse, l'ouverture des ruches est effectuée avec calme. Les cires gaufrées ont été mises au bon moment. Nous constatons un peu d'agressivité. La conduite du rucher, dans certains domaines, pourrait quelque peu s'améliorer. Le marquage des reines est bon. La comptabilité est bien présentée.

Lors de notre deuxième visite, les hausses ont été enlevées : une période de mauvais temps ainsi que la confection de plusieurs nucléis restés au rucher ont favorisé un début de pillage, heureusement maîtrisé. Un élevage fécondé sur place s'est bien déroulé. L'extraction s'effectue dans sa maison, récemment construite, où un local spécialement aménagé a été prévu pour ses activités apicoles, où règnent l'ordre et la propreté. La récolte est très bonne. Le miel est en maturateur et en partie en pots. Ses connaissances théoriques et pratiques sont bonnes, mais peuvent encore s'améliorer lors de cours et contacts entre apiculteurs.

**Le jury lui accorde : 9 - 9 - 8 - 8 - 8 - 9 - 9 - 10 - 10 - 8 = 88 points.
Médaille d'argent.**

Section Montagnes neuchâteloises

Rerat André, mécanicien de précision, 2400 Le Locle

Apiculteur depuis 1991.

5 colonies DB, altitude 1120 m, exposition sud-est.



Le rucher est situé dans la vallée de la Brévine, au-dessus du Cerneux-Péquignot, dans un pâturage où les fleurs sauvages sont encore bien présentes.

Malheureusement, cet apiculteur a perdu de nombreuses colonies cet hiver, pertes dues certainement au *Varroa destructor*; une réinfestation n'est pas impossible, car les traitements sont bien maîtrisés. Sur les cinq colonies restantes, trois sont faibles. Les annotations concernant les colonies pourraient être un peu plus précises. Le matériel d'extraction et de conditionnement est en parfait état. L'ordre et la propreté sont à l'image d'un ami des abeilles, minutieux et méthodique.

Lors de notre deuxième visite, le beau temps nous permet d'ouvrir les colonies. Le renouvellement des rayons est bon. Deux essaims, bien en ponte, sont venus remplacer en partie la perte hivernale. Deux ruches lui ont donné, malgré tout, la satisfaction d'une belle récolte de miel de fleurs.

Merci à ce passionné des abeilles qui, malgré ses déboires, a maintenu sa candidature et repart, plein d'espoir et avec le souvenir que la nature sait encore être généreuse pour celui qui sait attendre.

**Le jury lui accorde : 9 - 9 - 10 - 8 - 10 - 8 - 8 - 10 - 8 - 8 = 88 points.
Médaille d'argent.**

Section Montagnes neuchâtelaises

Achini Jean-François, boulanger-pâtissier, 2400 Le Locle

Apiculteur depuis 1997.

10 colonies BJ et DB, altitude 1040 m, exposition sud-est.



Sur « Les Monts » du Locle, le rucher est placé au milieu d'un pâturage boisé où se trouvent de nombreux érables séculaires. Les alentours ont été superbement aménagé. L'ordre et la propreté sont présents à l'extérieur comme à l'intérieur. Les fiches de contrôle sont très bien mises à jour, ainsi que la comptabilité. La force des colonies est irrégulière. Les plus fortes ont déjà engrangé leur précieux nectar dans les hausses.

Lors de notre deuxième passage, les cires gaufrées des nucléis et des essaims ne sont pas toutes occupées par les abeilles ; nous lui conseillons de retirer les cadres de trop. Bon bricoleur dans les travaux de menuiserie, il confectionne ses propres ruchettes et veille à l'aménagement et à la transformation de son rucher. Le local d'extraction dans les dépendances de la boulangerie est propre et fonctionnel ; le matériel est impeccable. La récolte est en maturateur.

Le peu d'années de pratique fut un handicap pour ce concurrent qui a l'humeur de reconnaître ses erreurs. Nous sommes certains que, par son attitude, il sera un jour un très bon apiculteur.

**Le jury lui accorde : 9 - 10 - 9 - 8 - 9 - 7 - 9 - 10 - 10 - 6 = 87 points.
Médaille d'argent.**

Section Val-de-Travers

Dénervaud Francis, agriculteur, 2103 Noirague

Apiculteur depuis 1986.

9 colonies BJ, altitude 740 m, exposition sud-ouest.



Deux pavillons partiellement occupés sont placés en lisière de forêt à l'entrée des gorges de l'Areuse. Cet endroit, vu l'altitude et la situation, offre une grande variété d'essences mellifères.

Les alentours sont propres et bien aménagés, l'intérieur également. L'extraction se fait sur place, dans un beau local, avec du matériel bien en ordre.

Il a perdu plusieurs colonies cet hiver. Certaines sont faibles, d'autres occupent bien la hausse. L'ouverture des ruches est effectuée avec calme et douceur ; les abeilles tiennent bien le cadre. Les annotations concernant les colonies et la comptabilité ne sont pas des plus précises.

Lors de notre deuxième passage, les essaims sont bien conduits, ils occupent tous les cadres ; le couvain est beau. Le renouvellement des rayons se fait régulièrement. Les ruches fortes lui ont dispensé une belle récolte qui se trouve déjà en partie mise en pots. Les reines ne sont pas renouvelées ; il laisse faire la nature, un choix que nous respectons. C'est un apiculteur qu'il fait beau rencontrer par sa modestie et son accueil.

**Le jury lui accorde : 7 - 9 - 10 - 9 - 9 - 6 - 8 - 9 - 8 - 6 = 81 points.
Médaille d'argent.**

Section Montagnes neuchâtelaises

Robert Sylvain, mécanicien, 2400 Le Locle

Apiculteur depuis 1983. Insp. des ruchers du district du Locle et secrétaire-convocateur de la section. 25 colonies Voirnot, alt. 1000 m, exposition plein sud.



Entre Le Locle et Les Brenets, au lieu dit « Les Tartels », se trouve le rucher dominant un vallon abrupt où le sapin blanc règne en roi.

Le maître des lieux nous présente un beau rucher, bien en ordre, ainsi que les alentours. Le mauvais temps nous empêche de visiter les colonies. Le matériel d'extraction est propre et en très bon état. La comptabilité est en ordre.

Lors de notre deuxième passage, de beaux nucléis, bien peuplés, font plaisir à voir. Le renouvellement des rayons est bon. Les colonies, en population, sont quelque peu irrégulières. Un élevage d'une vingtaine de ruchettes va monter le soir même à Vermeilley.

La récolte est bonne et se trouve dans le maturateur. Cet apiculteur pratique la pastorale dans la vallée de La Brévine, à plus de 1100 mètres d'altitude. Les ruches, bien en forme, attendent la floraison de fleurs de montagne qui sont encore présentes.

Les annotations concernant les colonies pourraient être un peu plus précises. Ses connaissances théoriques sont très bonnes.

**Le jury lui accorde : 7 - 10 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 9 - 8 - 10 - 9 - 10 - 10 - 9 - 8
= 138 points. Médaille d'or.**

Section La Chaux-de-Fonds et environs

Gigon Didier, chauffeur, 2300 La Chaux-de-Fonds

Apiculteur depuis 1983. Président de la Fédération neuchâteloise d'apiculture et moniteur-éleveur. 75 colonies BJ et DB, alt. 950 m et sit. sud pour les 2 ruchers.



Dans les côtes du Doubs se trouvent deux endroits où cet apiculteur passe de nombreuses heures auprès de ses avettes, vu l'importance de son cheptel.

Nous débutons notre première visite à Gippois, près du Noirmont. Les colonies DB sont bien développées et régulières. La récolte s'annonce bonne. Un élevage de reines est en cours.

Au Dazenets, près des Planchettes, se trouvent deux pavillons BJ bien entretenus. Les cinquante colonies, dans l'ensemble, ont un peu de retard. Vingt-cinq ruchettes sont prêtes à monter en station de fécondation. A notre deuxième passage, l'extraction a été effectuée. La récolte est bonne, spécialement à Gippois. Dans les deux ruchers, les nucléis sont beaux et bien suivis. Les reines sont changées systématiquement. Les ruchettes, par contre, sont trop peu peuplées. Les rayons sont renouvelés régulièrement. Les annotations sont bonnes. La comptabilité est bien détaillée.

Il nous laisse l'image d'un apiculteur de grande expérience, bien organisé, ne ménageant pas ses efforts pour mener à bien son hobby principal.

**Le jury lui accorde : 9 - 9 - 10 - 9 - 9 - 10 - 10 - 9 - 9 - 7 - 9 - 9 - 10 - 8 - 9
= 136 points. Médaille d'or.**

Propos d'un participant au concours des ruchers

Pour ma part, le concours a eu lieu 2 ans trop tôt et l'on paye cash sa curiosité. Pas du tout blessé dans mon amour propre, mais conscient de mon manque de savoir dans la biologie de l'abeille et dans la pratique pure et dure de l'apiculture.

Avoir des abeilles c'est une chose, savoir les garder c'est bien, encore faut-il savoir ce qu'est une lignée, pratiquer l'élevage, le suivi de ses reines, etc.

J'ai effectué des travaux planifiés sur plusieurs années en quelques mois. En voici un exemple : les armoires, les allées, un toit sur la citerne, le pavillon agrandi de 78 centimètres, le local de travail et de stockage, construction de deux murs de soutien, enceinte en barbelé pour les vaches, et pour finir nettoyage complet de tout l'ensemble.

C'est incroyable les choses qui ne servent à rien et qui n'ont rien à faire dans un rucher. Maintenant, je possède un rucher top !

J'ai fait la connaissance de collègues apiculteurs qui remplacent n'importe quels livres. Il faut savoir ouvrir les oreilles et les yeux pour les suivre dans leur conduite du rucher.

Concernant la préparation du concours, nous devons la démarrer dans 9 ans au plus tard pour permettre aux futurs concurrents de se mettre à niveau, aussi bien dans la comptabilité que pour la théorie, ainsi que dans l'aspect et la présentation de leurs ruchers.

Sous la houlette de nos apiculteurs/trices chevronné(e)s (pas de sexe), je suis sûr que nous aurons plus de candidats et de candidates. Pas pour la médaille, mais pour le « fun », comme disent nos gamins : il n'y a pas mieux que le concours.

Merci aux apiculteurs qui ont donné les cours de théorie. Ils ont fait le maximum en peu de leçons. Il me reste des noms de glandes et autres dans la tête, je ne sais pas ce que je vais en faire pendant neuf ans.

Le prochain concours, c'est sûr, je vais le faire, et plus en novice.

Aux trois personnes qui se sont inscrites comme experts, je tire mon chapeau ! Ils n'ont pas compté leur temps ni leurs kilomètres, mais ils n'ont pas eu de chance avec le temps. Les Jurassiens, qui ont l'habitude, et le Valaisan se sont fait mouiller. Mais ce sont de vrais pros, très justes, efficaces, organisés dans leur travail. Merci pour leur engagement dans la Société des apiculteurs romands.

Pour le prochain concours de notre circonscription, la masse d'apiculteurs que nous sommes obligera le jury à passer une semaine chez l'habitant.

Encore une fois merci à tous et à la prochaine.

Meilleures salutations.

Un apiculteur piqué : J.-F. Achini

